



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 6987

Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche le bilan de la rentrée scolaire dans l'académie de Paris et les conclusions qu'en tire le Gouvernement en matière de prévision des effectifs.

Texte de la réponse

Premier degré public : à la rentrée 2002, 135 016 élèves sont inscrits dans les écoles publiques du premier degré de l'académie de Paris, alors que l'on en prévoyait l'an passé 135 244 soit une différence de seulement 228 élèves (0,2 %). La prévision globale des effectifs d'élèves était donc excellente, dans le contexte propre de la ville de Paris où les estimations de population par âge souffrent souvent d'incertitudes. 55 625 sont inscrits en préélémentaire, 77 935 en élémentaire et 1 456 en enseignement spécial. Premier degré privé : à la rentrée 2002, le secteur privé de l'académie de Paris scolarise 38 049 élèves, dont 12 324 en préélémentaire, 25 445 en élémentaire et 280 en enseignement spécial. Second degré et post-bac secteur public : à la rentrée 2002, 129 441 élèves sont inscrits dans un établissement du second degré public de l'académie de Paris (hors EREA et SEP de l'EREA J.-Jaurès), pour 129 246 prévus l'an passé par l'académie, soit une différence de seulement 165 élèves (0,12 %). La prévision s'est donc révélée très proche de la réalité constatée, malgré les incertitudes liées aux redoublements ou à la réussite aux examens. 59 642 élèves sont inscrits dans le premier cycle de l'enseignement secondaire public. Ils sont 12 470 dans le second cycle professionnel et 34 885 dans le second cycle général et technologique. 21 444 élèves sont inscrits dans les formations post-bac des lycées de l'enseignement public (hors formation complémentaire de niveau III et certaines préparations post ou pré-bac dont l'effectif est marginal). Second degré et post-bac secteur privé : à la rentrée 2002, 27 172 élèves sont inscrits dans le premier cycle dans les divisions sous contrat de l'enseignement secondaire privé. Ils sont 3 664 dans le second cycle professionnel et 19 339 dans le second cycle général et technologique. 4 494 élèves sont inscrits dans les formations post-bac des lycées du secteur privé.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6987

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse et éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 novembre 2002, page 4409

Réponse publiée le : 27 janvier 2003, page 599